



Conseil économique et social

Distr. générale
10 août 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Groupe d'experts de l'énergie renouvelable

Troisième session

Bakou, 20 et 21 octobre 2016

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la troisième session

qui s'ouvrira au JW Marriott Absheron Hotel, à Bakou (Azerbaïdjan), le jeudi 20 octobre 2016 à 9 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Forum international sur l'énergie au service du développement durable.
4. Suivi des progrès de l'utilisation des énergies renouvelables et des synergies avec l'efficacité énergétique.
5. Meilleures pratiques quant aux moyens d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables.
6. Séminaire sur les réformes en faveur des investissements dans les énergies renouvelables.
7. Réunion de consultation sur le potentiel des énergies renouvelables en Asie centrale.
8. Intégration des énergies renouvelables dans les futurs systèmes énergétiques durables.
9. Les interactions entre les énergies renouvelables et les combustibles fossiles : après l'Accord de Paris.
10. Conception d'une méthodologie d'évaluation commune pour les projets relatifs aux énergies renouvelables.

GE.16-13822 (F) 250816 290816



* 1 6 1 3 8 2 2 *

Merci de recycler



11. Atelier sur le rôle des évaluations stratégiques environnementales dans la planification en matière d'énergies renouvelables.
12. Principaux messages pour le Comité de l'énergie durable.
13. Dates de la prochaine session.
14. Questions diverses.
15. Rapport de la session.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Document : ECE/ENERGY/GE.7/2016/1 – Ordre du jour provisoire annoté.

1. L'ordre du jour provisoire est présenté au Groupe d'experts de l'énergie renouvelable pour adoption.

2. Élection du Bureau

2. Le Bureau du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable est présidé par un représentant de l'Allemagne. Les Vice-Présidents élus sont des représentants de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Bulgarie, de la Croatie, de la Serbie, de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et du Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI^e siècle (REN21).

3. Le Groupe d'experts sera invité à élire des membres du Bureau selon qu'il convient. Au moment de la rédaction du présent document, l'État membre ci-après a proposé la candidature de la personne dont le nom suit au poste à pourvoir au Bureau du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique : Géorgie – M^{me} Margalita Arabidze.

3. Forum international sur l'énergie au service du développement durable

Documents : ECE/ENERGY/GE.6/2016/3-ECE/ENERGY/GE.7/2016/3 – Document de réflexion du septième Forum international sur l'énergie au service du développement durable.

ECE/ENERGY/2016/8 – Projet de document final du septième Forum international sur l'énergie au service du développement durable.

ECE/ENERGY/2016/9 – Document de réflexion et projet de document final du huitième Forum international sur l'énergie au service du développement durable et de la Conférence ministérielle sur l'énergie.

4. Le Gouvernement azerbaïdjanais, les cinq commissions régionales de l'ONU, le Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Azerbaïdjan, l'AIE, l'IRENA, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Centre de Copenhague pour l'efficacité énergétique (C2E2) et le REN21 organisent conjointement le septième Forum international sur l'énergie au service du développement durable (septième Forum) à Bakou (Azerbaïdjan), du 18 au 21 octobre 2016. À la demande du Gouvernement azerbaïdjanais, la Conférence internationale sur l'énergie renouvelable et les sessions annuelles du Groupe d'experts de l'énergie

renouvelable et du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) se déroulent pour la première fois dans le cadre du Forum.

5. Le septième Forum mettra l'accent sur la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à l'énergie et d'autres engagements ambitieux, comme ceux de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. De possibles recommandations et solutions devraient être convenues lors de la Conférence ministérielle sur l'énergie, qui se tiendra dans le cadre du huitième Forum international à Astana (Kazakhstan), le 11 juin 2017. Le septième Forum est par conséquent une étape importante en vue de la Conférence ministérielle sur l'énergie. C'est l'occasion d'amorcer un vaste processus de consultation. Les délégués sont invités à formuler des observations.

6. Les questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la session du Groupe d'experts seront traitées au cours de sessions spéciales durant la Conférence internationale sur l'énergie renouvelable et le septième Forum. Elles couvrent des thèmes relatifs à la mise en œuvre du plan de travail pour 2016-2017 ou concernent le renouvellement de mandat et le projet de plan de travail pour 2018-2019 qui devra être présenté à la vingt-sixième session du Comité de l'énergie durable, qui se tiendra du 26 au 28 septembre 2017.

4. Suivi des progrès de l'utilisation des énergies renouvelables et des synergies avec l'efficacité énergétique

Document : ECE/ENERGY/GE.7/2016/4 – Examen du développement des énergies renouvelables : conclusions principales, obstacles et possibilités.

7. Le Rapport de situation sur les énergies renouvelables pour la région de la Commission économique pour l'Europe, établi conjointement avec le REN21 et en étroite collaboration avec l'AIE, a été lancé lors de la Conférence de Paris sur le climat en décembre 2015 en tant qu'outil permettant de suivre le développement des énergies renouvelables dans 17 pays de la CEE¹. Les principales conclusions du rapport confirment que dans nombre de ces pays les investissements dans les énergies renouvelables ont nettement diminué au cours des dernières années.

8. Pendant la session, l'AIE dirigera un débat visant à rechercher les meilleurs moyens d'appuyer le développement des énergies renouvelables. L'expérience a montré que cela supposait de les considérer comme partie intégrante des futurs systèmes énergétiques et non pas de manière isolée. Leur lien avec l'efficacité énergétique a également une importance clef pour la planification des futurs systèmes et pour le secteur industriel. Compte tenu de ce qui précède, la session sera tenue conjointement avec le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique. Le débat mettra l'accent sur les politiques déjà mises en œuvre et les facteurs « favorables » qui peuvent contribuer à la création de marchés pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de l'élaboration des futures politiques globales, et essaiera d'établir un lien avec d'autres sessions portant sur le renforcement de la confiance des investisseurs dans la région.

¹ Le rapport peut être consulté dans son intégralité à l'adresse : <http://www.unece.org/energy/welcome/areas-of-work/renewable-energy/unece-renewable-energy-status-report.html>.

5. Meilleures pratiques quant aux moyens d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables

Documents : ECE/ENERGY/GE.7/2016/5 – Principaux facteurs de l'intégration des énergies renouvelables dans les futurs systèmes énergétiques – études de cas.

ECE/ENERGY/GE.7/2016/6 – Pratiques et politiques pour la création de synergies intersectorielles en vue de l'utilisation des énergies renouvelables : adopter une approche fondée sur les interactions entre l'eau, l'énergie, la production, l'alimentation et les écosystèmes pour appuyer les objectifs de développement durable.

9. L'objectif de la session sera de s'intéresser, en examinant quelques études de cas, aux moyens qui pourraient être utilisés pour appuyer le développement des énergies renouvelables dans la région de la CEE. La session portera également sur les meilleures pratiques s'agissant d'identifier et de concevoir des projets relatifs aux énergies renouvelables, qui seraient économiquement réalisables et bien conçus – une condition indispensable pour attirer les investisseurs et obtenir des financements. À l'avenir, les meilleures pratiques en matière d'élaboration de propositions de projets, puis la mise en relation des concepteurs et des maîtres d'œuvre de projets, des investisseurs et des institutions financières, pourraient faire partie des activités du Groupe d'experts et de son réseau.

10. Le débat s'appuiera sur les conclusions du rapport « Status and Perspectives for Renewable Energy Development in the ECE Region » (État d'avancement et perspectives du développement des énergies renouvelables dans la région de la CEE), établi par l'Agence allemande de l'énergie (Dena) pour le Groupe d'experts².

6. Séminaire sur les réformes en faveur des investissements dans les énergies renouvelables

11. Les réformes en faveur des investissements dans les énergies renouvelables s'inscrivent parmi les activités principales du projet du Compte de l'ONU pour le développement intitulé « Promotion des investissements dans l'énergie renouvelable pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable », qui est mis en œuvre conjointement par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO, chef de file) et la CEE.

12. Le séminaire vise à renforcer les capacités des responsables gouvernementaux, des institutions financières nationales, des experts nationaux de l'énergie et des concepteurs et maîtres d'œuvre de projets dans les pays en développement et les pays en transition dans les régions de la CESAO et de la CEE, pour attirer les investissements dans les projets relatifs aux énergies renouvelables et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable. Les conclusions et recommandations principales seront présentées parallèlement à des études de cas. Les participants seront invités à débattre au sujet des activités qu'il serait possible de mener pour promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables dans la région de la CEE.

² Le rapport peut être consulté dans son intégralité à l'adresse : <http://www.unece.org/index.php?id=43327>.

7. Réunion de consultation sur le potentiel des énergies renouvelables en Asie centrale

13. Le potentiel des pays d'Asie centrale dans le domaine des énergies renouvelables est vaste et inexploité et permettrait de répondre aux besoins en matière de sécurité énergétique. Cependant, davantage doit être fait pour encourager l'investissement et éliminer les obstacles à la participation active du secteur privé dans la région.

14. L'objectif de cette session est de rassembler des représentants gouvernementaux, des experts internationaux et nationaux de l'énergie et des parties prenantes régionales pour examiner de plus près le développement des énergies renouvelables dans la région. L'IRENA est particulièrement intéressée par une collaboration avec les pays de l'Asie centrale et présentera l'expérience qu'elle a acquise et les activités qu'elle mène et qui sont pertinentes pour la région.

8. Intégration des énergies renouvelables dans les futurs systèmes énergétiques durables

Document : ECE/ENERGY/2016/7 – Moyens de promouvoir l'énergie durable.

15. Cette session sera consacrée aux moyens de renforcer l'intégration des technologies fondées sur les énergies renouvelables dans chacun des secteurs industriels, à savoir la production d'électricité, le chauffage et la climatisation, la distribution de gaz et de combustibles liquides ainsi que les systèmes autonomes d'approvisionnement en énergie. La relation entre les énergies renouvelables et les systèmes de production d'énergie à partir de combustibles fossiles, ainsi que leur évolution à court et à moyen terme en vue de parvenir à l'énergie durable revêtent une importance particulière. Le Groupe d'experts pourrait envisager d'entreprendre des activités en étroite collaboration avec le Comité de l'énergie durable et ses organes subsidiaires ; par exemple, ses recommandations pourraient être intégrées au projet « Moyens de promouvoir l'énergie durable » qui permet aux États membres d'explorer les moyens à déployer dans la région de la CEE pour parvenir à l'énergie durable d'ici à 2050.

9. Les interactions entre les énergies renouvelables et les combustibles fossiles : après l'Accord de Paris

16. Le soutien politique en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques est sans précédent. Cela étant, 2016 sera l'année la plus chaude jamais enregistrée. De nombreux scientifiques affirment que, si l'on prend en compte des facteurs tels que le réchauffement des océans et la fonte du permafrost, le seuil de 1,5 °C a déjà été atteint et que si l'on veut réaliser l'objectif des 2 °C, il faut limiter les émissions de CO₂ à 1 000 gigatonnes sur les 15 000 contenues dans les combustibles fossiles qui ne sont pas encore exploités. Cette situation nécessite des changements de fond dans la manière de produire et de consommer l'énergie. Le défi est de concilier, d'une manière stratégique et innovante, la poursuite rigoureuse des objectifs en matière d'émissions, aspirations au développement, et modernisation et diversification des économies reposant sur les combustibles fossiles.

17. L'objectif de cette session est de discuter du changement de modèle de production que doivent opérer les économies reposant sur les combustibles fossiles et de la manière dont l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les mégadonnées, les investissements stratégiques et la diversification économique peuvent atténuer les contradictions entre les objectifs en matière de climat et les stratégies d'abandon des combustibles fossiles. Les participants sont invités à échanger des données d'expérience, faire part de leurs points de vue quant aux perspectives pour les prochaines décennies, et discuter des possibilités et des synergies en faveur du futur système énergétique.

10. Conception d'une méthodologie d'évaluation commune pour les projets relatifs aux énergies renouvelables

Document : ECE/ENERGY/2016/4 – Spécifications pour l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables.

18. Pour que les énergies renouvelables puissent jouer un rôle important dans les futurs systèmes énergétiques durables, il est entre autres nécessaire d'adopter une méthode uniforme d'évaluation, de classification et de notification des sources d'énergie renouvelables. Au cours de la session, les délégués seront informés des activités récentes de la CEE dans le domaine de l'élaboration de spécifications pour des projets relatifs à la bioénergie et aux énergies géothermique, solaire, hydraulique et éolienne. Les délégués sont invités à participer aux travaux du Groupe d'experts de la classification des ressources, notamment ceux de l'équipe spéciale chargée de l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales (2009) aux sources d'énergie renouvelables.

19. Le Partenariat mondial pour la bioénergie (GBEP) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a élaboré un ensemble de 24 indicateurs permettant d'évaluer et de suivre la viabilité de la bioénergie au niveau national. Les indicateurs sont destinés à informer les décideurs sur la viabilité environnementale, sociale et économique du secteur de la bioénergie.

11. Atelier sur le rôle des évaluations stratégiques environnementales dans la planification en matière d'énergies renouvelables

Document : ECE/ENERGY/GE.7/2016/6 – Pratiques et politiques optimales visant à créer des synergies intersectorielles en faveur du développement des énergies renouvelables : adopter une approche fondée sur les interactions entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable.

20. L'évaluation environnementale, c'est-à-dire l'évaluation stratégique environnementale (ESE) et l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE), peut être vue comme un ensemble d'outils permettant de tirer le meilleur parti des avantages environnementaux et sociaux qui découlent du développement des énergies renouvelables à grande échelle. Cette session sera consacrée aux débats sur l'application de l'ESE et de l'EIE afin d'identifier et d'atténuer les risques dès le stade de la planification en vue de faciliter les investissements dans les énergies renouvelables et de rationaliser le développement des projets. Les délégués sont invités à formuler des recommandations sur les mesures à prendre pour contribuer à l'efficacité des ESE dans le secteur des énergies renouvelables.

12. Principaux messages pour le Comité de l'énergie durable

Documents : ECE/ENERGY/2016/16 – Inventaire des processus et des activités du sous-programme relatif à l'énergie durable qui aident les pays à atteindre les objectifs de développement durable.

ECE/ENERGY/GE.7/2015/2 – Plan de travail recommandé du Groupe d'experts pour 2016-2017 – annexe I au Rapport du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable sur sa deuxième session.

21. Le Groupe d'experts sera invité à transmettre une série de conclusions et recommandations pour examen par le Comité de l'énergie durable à sa vingt-sixième session, qui se déroulera du 26 au 28 septembre 2017. Elles devront couvrir les demandes de prorogation de mandat et les principales orientations du Plan de travail du Groupe d'experts pour 2018-2019.

13. Dates de la prochaine session

22. La quatrième session du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable se tiendra à Genève, les 2 et 3 novembre 2017.

14. Questions diverses

23. Les États membres peuvent soulever des questions au titre de ce point de l'ordre du jour.

15. Rapport de la session

24. Le Président du Groupe d'experts et le secrétariat prépareront le rapport de la session, avec les conclusions et recommandations s'y rapportant, pour examen et approbation par les représentants.
